

Certificat de Spécialisation Technicien en Énergies Renouvelables option B : Énergie Thermique

RNCP : 39297 / Certifinfo : 115827 / ROME : F1602, F1603

) Taux de satisfaction :	: 100%) Taux de réussite : 100%) Taux d'insertion : 100%
en 2025	en 2025	en 2025	

Ce Certificat de Spécialisation (ex Mention Complémentaire) s'adresse aux titulaire d'un Bac Pro dans l'énergétique souhaitant se spécialiser dans les énergies renouvelables. Grâce aux connaissances complémentaires qu'il apporte, en particulier sur les énergies thermiques, il permet de devenir climaticien(ne) spécialisé(e) dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Le format en alternance de cette formation permet d'assurer la professionnalisation et l'insertion professionnelle des stagiaires.

Les points clés



Rythme :

Formation en alternance

Durée :

511h en centre, 630h en entreprise

Dates de formation :

Du 01/09/2025 au 03/07/2026

Finançable par :

Contrat d'alternance

Public visé :
Tout public

Tarif :
15,69€/h

La formation



Objectif

L'objectif de ce **Certificat de Spécialisation Technicien en Énergies Renouvelables option B : Énergie Thermique** est de former des spécialistes de l'installation et de l'entretien d'équipements de chauffage et de climatisation basés sur les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermique...). Ces technicien(ne)s seront capables, à l'issue de la formation, de :

- Identifier les besoins du client,
- Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- Installer les équipements,
- Raccorder l'installation aux réseaux,
- Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- Assurer la maintenance préventive et correctrice des installations.

Contenu

Préparation d'une intervention (bloc de compétences RNCP39297BC01)

- Collecter et interpréter des données : caractériser le lieu d'intervention, collecter les informations spécifiques à l'intervention, inventorier les pièces du dossier.

- Rechercher les données complémentaires : identifier les valeurs à relever, analyser l'environnement de l'installation, repérer et caractériser les réseaux énergétiques et fluidiques, collecter des informations complémentaires à l'intervention, identifier les intervenants et leur fonction, identifier les équipements, caractériser l'environnement de travail.
- Traiter l'ensemble des données : vérifier des faisabilités, identifier les risques pour les personnes et les biens, identifier les risques éventuels de pollution.
- Quantifier les besoins : interpréter un calendrier de travaux, identifier les risques liés à l'intervention, lister les besoins en matériels et en outillages.
- Planifier l'intervention : planifier les tâches, répartir les tâches, rendre en compte les aléas, vérifier les accès.

Réalisation et mise en service d'une installation (bloc de compétences RNCP39297BC02)

- Organiser les activités : réceptionner les matériel et contrôler sa conformité, stocker le matériel.
- Vérifier les données sur site : mesurer des grandeurs, repérer les réseaux énergétiques, fluidiques et de communication et vérifier leurs caractéristiques.
- Installer les postes de travail : mettre en place les dispositifs de sécurité, utiliser et faire utiliser les moyens de protection et les dispositifs de sécurité.
- Mettre en place les matériels : repérer le passage des différents réseaux, planter et fixer les équipements et leurs accessoires, mettre en place les supports complémentaires et ancrages adaptés, assembler et raccorder les éléments et équipements, réaliser l'étanchéité entre l'équipement et son support.
- Raccorder les réseaux : façonner les réseaux sur le chantier ou à l'atelier de préfabrication, assurer les raccordements aux différents réseaux (électriques, fluidiques,...), étiqueter, repérer et identifier les circuits et réseaux.
- Réaliser les essais et réglages : effectuer un préréglage d'un dispositif d'équilibrage, de régulation ou de sécurité, effectuer des essais d'étanchéité et de résistance mécanique, réaliser les opérations prévues dans le programme d'essais de l'installation, compléter le dossier de mise en service, actualiser les plans et schémas, préparer la réception de l'installation réalisée.
- Procéder aux vérifications : procéder au contrôle des travaux effectués, contrôler les performances de l'installation, contrôler les travaux de mise en service effectués par un tiers.

Intervention de maintenance sur une installation (bloc de compétences RNCP39297BC03)

- Réaliser une intervention de maintenance : mettre en œuvre des moyens de protection des personnes et des biens, réaliser les opérations de maintenance prévues dans le cadre du contrat, consigner les opérations de maintenance, mesures et réglages dans le dossier de suivi de l'installation, réaliser les essais, réglages et corrections, nettoyer le site; récupérer, trier et stocker les déchets, diagnostiquer les causes d'un dysfonctionnement, dépanner une installation, mettre en œuvre des solutions palliatives ou conservatoires.
- Dialoguer avec le client ou la hiérarchie : présenter le fonctionnement et le guide d'utilisation de l'installation, argumenter face aux demandes d'information du client, expliciter les caractéristiques d'un contrat de maintenance, s'informer auprès du client des dysfonctionnements constatés, transmettre les résultats de l'intervention auprès du client et de sa hiérarchie.
- Compléter des documents : renseigner des documents de mise en service, contrôler les plans de recollement.

Energies renouvelables principalement étudiées :

- Le solaire thermique,
- Le solaire Photovoltaïque,
- La bio-masse (notamment le bois énergie),
- Le transfert d'énergie.

Connaissances abordées :

- La réglementation : capacité à expliquer au client le contexte (réchauffement climatique, Grenelle de l'environnement, réglementation thermique...) et les avantages (aides directes ou indirectes) dont il peut bénéficier et à quelles conditions (prime, crédit d'impôt...),
- Les principes de fonctionnement, la mise en service, le réglage et le dépannage des équipements liés aux énergies renouvelables : PAC (pompes à chaleur), énergie Biomasse (chaudière bois à granulés ou à buches), plancher chauffant...

Ce diplôme est éligible à une acquisition par blocs de compétences, conformément aux modalités définies par le certificateur.

Débouchés

Ce Certificat de Spécialisation Technicien en Énergies Renouvelables option B : Énergie Thermique permet de s'insérer professionnellement à des postes tels que technicien(ne) en énergies renouvelables, climaticien(ne), chauffagiste, énergéticien(ne) dans des entreprises du domaine du génie électrique ou du génie climatique. À l'issue de la formation, il est également possible de poursuivre ses études en BTS ou de présenter l'option A du Certificat.

Moyens pédagogiques

- Cours théoriques et cours pratiques, mises en situation.
- Utilisation du laboratoire des énergies renouvelables du lycée Raspail.
- Mise à disposition d'installations variées : chaudières, CTA, climatisation, chambres froides...

Prérequis :

Bac Pro MEE, Bac Pro MFER ou Bac Pro ICCER.

) Modalités d'admission :
:

Recrutement sur dossier et entretien.
Les délais sont variables en fonction du nombre de places restantes et de la date de candidature.
Nous consulter.

) Nombre de places :

15

Reconnaissance des acquis

Certificat de spécialisation technicien en énergies renouvelables
option B : énergie thermique

S'inscrire



Contact :

Pôle Énergétique
admin-raspail@gpi2d.greta.fr

Lieu de formation :

Eliane Mathieu

referent-handicap@gpi2d.greta.fr